

Guide sur le plaidoyer électoral en contextes fragiles



Une publication de l'Alliance Just Future en collaboration avec
l'École de Formation Électorale en Afrique Centrale et Cordaid

Texte : Ambroise Bulambo, Ronsard Malonda, Clémentine
Sangana (EFEAC) et Teodora Nguen (Cordaid)
Rédaction : Camille Forite et Teodora Nguen
Illustrations : Njung'e Wanjiru
Mise en page : Haagsblauw

La Haye, decembre 2025

Just Future Alliance, par adresse Cordaid
Grote Marktstraat 45
2511 BH La Haye
Les Pays-Bas
info@cordaid.org

Ce guide a été créé grâce au financement de Just Future, un programme quinquennal de l'Alliance mis en oeuvre dans six pays, avec le soutien du ministère néerlandais des Affaires étrangères.



Ministry of Foreign Affairs

Table des matières

Introduction	4
1 Chapitre 1 : Le plaidoyer	6
1.1 Qu'est-ce que le plaidoyer ?	7
1.2 La stratégie de plaidoyer	8
2 Chapitre 2 : Focus sur le plaidoyer électoral et ses spécificités	18
2.1 Méthodologie du plaidoyer au fil du cycle électoral	19
2.2 Le cadre normatif et juridique du plaidoyer électoral	23
2.3 La sécurisation des élections : enjeux, acteurs, plaidoyers et leçons apprises	26
2.4 Plaidoyer électoral et inclusion des femmes : stratégies, expériences et leçons apprises	29
Conclusion	32

Abréviations

CENI	Commission électorale nationale indépendante
CIME	Commission d'Intégrité et de Médiation Électorale
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CdP	Communauté de pratiques
CIRGL	Conférence internationale sur la région des Grands Lacs
COMESA	Common Market for Eastern and Southern Africa / Marché commun de l'Afrique orientale et austral
DUDH	Déclaration universelle des droits de l'homme
EAC	Communauté d'Afrique de l'Est
EFEAC	École de Formation et d'Expertise en Afrique Centrale
HCDH	Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme
IGAD	Intergovernmental Authority on Development / Autorité intergouvernementale pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
OGE	Organe de gestion électoral
ONU	Organisation des Nations unies
PIDCP	Pacte international relatif aux droits civils et politiques
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
SADC	Southern African Development Community / Communauté de développement de l'Afrique austral
UE	Union européenne
UA	Union africaine

Introduction

Le présent guide pratique a été élaboré dans le but d'accompagner les acteurs de la société civile dans la conduite d'un plaidoyer structuré, pertinent et efficace tout au long du cycle électoral. Conscient des enjeux majeurs que représentent des élections libres, transparentes, inclusives et pacifiques pour la consolidation des démocraties dans les pays dits « fragiles », ce guide vise à offrir un cadre méthodologique complet, enrichi par des expertises thématiques et des études de cas concrètes issues de plusieurs pays africains. L'objectif est de renforcer la capacité des organisations de la société civile à agir à différents niveaux – local, national, régional et international – afin d'influencer positivement les processus électoraux et d'assurer leur crédibilité.

La méthodologie adoptée pour la conception de ce guide repose sur **une démarche participative et collaborative, fondée sur la co-construction des connaissances**. Cette approche s'est matérialisée par l'organisation d'une semaine intensive d'échanges interrégionaux à Nairobi en avril 2025, réunissant des experts, des représentants d'organisations de la société civile (OSC) et des praticiens du plaidoyer électoral issus de cinq pays engagés dans l'Alliance Just Future (Mali, Niger, RDC, Burundi et Soudan du Sud). Ces sessions de partage d'expérience ont permis de capitaliser sur les bonnes pratiques, d'identifier les défis communs et de confronter les approches dans des contextes politiques et sociaux variés. Elles ont également favorisé la création d'une Communauté de pratiques (CdP) – un espace d'apprentissage mutuel, où chaque participant a pu s'enrichir des expertises des autres, tout en contribuant à la construction d'un cadre commun. Les enseignements tirés de ces échanges, l'expertise de plaidoyer multi-niveaux de Cordaid, ainsi que les apports techniques des experts de l'École de Formation et d'Expertise en Afrique Centrale (EFEAC) ont été intégrés dans ce guide pour garantir sa pertinence, sa rigueur et son adaptabilité.

Destiné aux acteurs de la société civile engagés dans la promotion de la démocratie et d'élections libres, transparentes et inclusives, ce guide offre des repères pratiques, des outils flexibles et un cadre commun pour renforcer l'impact des actions sur le terrain, tout en restant adaptable aux contextes spécifiques de chaque pays.

En résumé, ce document rassemble :

- Une méthodologie claire pour coordonner le plaidoyer tout au long d'un cycle électoral ;
- Les points essentiels issus des sessions d'expertise électoral menées avec les experts d'EFEAC ;
- Les leçons tirées des échanges et partages d'expérience entre les acteurs de la société civile ;
- Des études de cas illustrant des situations concrètes dans plusieurs pays du programme Just Future.

Le programme Just Future, en bref :

Le programme Just Future, coordonné par Cordaid, est une alliance d'ONG internationales, régionales et nationales, ainsi que des centres de recherche, présente dans six pays : Afghanistan, Burundi, République démocratique du Congo, Mali, Niger et Soudan du Sud. Par un plaidoyer à plusieurs niveaux, du local à l'international, Just Future œuvre pour des institutions de sécurité et de justice plus accessibles, réactives et responsables, ainsi qu'une gouvernance politique inclusive favorisant le rétablissement durable de la paix. L'inclusion des femmes, des jeunes et des personnes déplacées constitue un engagement central du programme, soutenu par le Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas.

L'approche de Just Future relie les actions locales aux cadres politiques nationaux, régionaux et globaux, afin d'amplifier la voix des groupes marginalisés au sein des agendas internationaux, tout en adaptant les engagements globaux aux besoins locaux. Le programme mise sur une programmation adaptive, la sensibilité aux conflits, le leadership du Sud et l'apprentissage mutuel pour renforcer les capacités des organisations de la société civile à défendre efficacement leurs intérêts. Ses interventions se concentrent sur trois résultats interconnectés : une sécurité centrée sur les personnes, un accès à la justice inclusif et réactif, ainsi qu'une prise de décision et des processus de paix inclusifs, garantissant que les groupes les plus exclus puissent faire entendre leurs priorités dans les espaces de décision.

Affiche

Cette affiche résume les messages clés et les conclusions pratiques du guide ; elle est conçue comme une feuille de route visuelle et un rappel destiné à aider les partenaires à élaborer, structurer et affiner leurs stratégies de plaidoyer électoral tout au long du cycle électoral.



Chapitre 1

Le plaidoyer



1.1 Qu'est-ce que le plaidoyer ?

Le plaidoyer – ou *advocacy* – consiste à inscrire un enjeu de société à l'agenda public et à le porter jusqu'à l'obtention d'un changement concret, qu'il s'agisse d'une réforme, d'une nouvelle mesure ou d'une pratique institutionnelle. Il s'agit d'un processus stratégique, souvent de longue durée, qui vise à influencer les décideurs publics au service de l'intérêt général. Il se distingue ainsi du lobbying, principalement orienté vers la défense d'intérêts privés.

Le plaidoyer peut s'exercer à plusieurs niveaux – local, national, régional et international – et mobilise des approches variées, qu'elles soient directes (dialogue et négociation avec les décideurs) ou indirectes (mobilisation de l'opinion publique, campagnes, et autres).

La réussite d'une action de plaidoyer repose sur **trois éléments clés et indissociables** : le bon message, au bon moment, adressé à la bonne personne.

- **Le bon message** : même si vous avez accès à la bonne personne au bon moment, le plaidoyer ne peut réussir si votre message ou argument n'est pas clair, pertinent et stratégique et ne contient pas une demande concrète capable de susciter l'action ou le changement.
- **Le bon moment** : un message bien formulé et pertinent reste inefficace si son lancement ne correspond pas au cycle décisionnel ou aux opportunités politiques du moment, notamment dans des environnements volatils ou restrictifs.
- **La bonne personne** : un message clair et bien chronométré n'aura aucun impact s'il est adressé à un acteur dépourvu du pouvoir ou de l'influence nécessaires pour agir, dans un contexte où les systèmes de décision peuvent être complexes ou hybrides.



Dans des contextes fragiles et restrictifs, ces trois principes prennent une importance encore plus grande : il est souvent difficile de s'exprimer publiquement, la sécurité des défenseurs peut être menacée, la légitimité des acteurs de la société civile n'est pas toujours reconnue, et la coordination entre différents groupes locaux ou en exil peut être limitée par des tensions ou des compétitions.

Le schéma classique **d'une stratégie de plaidoyer** comprend :

1. L'analyse du contexte
2. La définition d'objectifs de plaidoyer
3. L'analyse des parties prenantes et l'identification des cibles
4. La définition d'un plan d'action et la sélection d'outils de plaidoyer adaptés
5. La mise en œuvre
6. Le suivi-évaluation

1.2 La stratégie de plaidoyer



1.2.1 L'analyse du contexte et des enjeux de plaidoyer

La première étape consiste à analyser le contexte et à fixer des objectifs clairs, concrets et réalisables. Une compréhension fine de l'environnement politique, social et sécuritaire est indispensable pour déterminer quel changement est possible, à quel rythme, et comment ajuster ses ambitions. Sans cette base, il est difficile de concevoir un plaidoyer réaliste.

Dans les pays où les dynamiques socio-politiques évoluent rapidement et parfois de manière imprévisible, les organisations de la société civile doivent développer une **agilité stratégique** : analyser régulièrement l'évolution du contexte, identifier les nouvelles opportunités ou contraintes, et ajuster leurs approches et tactiques en conséquence. Dans ces environnements, la capacité à s'adapter constamment devient une condition essentielle de réussite. Cela ne signifie pas qu'il faut modifier son message à chaque fluctuation du contexte, mais plutôt savoir l'ajuster pour qu'il reste pertinent.

Lorsqu'il s'agit de plaidoyer en coalition, il est crucial que les organisations partagent une vision commune de l'analyse du contexte. Elles n'ont pas besoin d'être d'accord sur tout, mais elles doivent converger sur :

- les enjeux prioritaires,
- les obstacles au changement,
- les fenêtres d'opportunité possibles,
- et ce qui est réaliste à influencer ou non.

Pour y parvenir, il est recommandé que les membres d'une coalition se réunissent régulièrement afin de mettre à jour leur lecture du contexte. Chacun dispose d'informations, d'expériences et d'accès différents, qui, mis en commun, permettent :

- une compréhension plus complète d'un environnement changeant,
- une meilleure anticipation des risques,
- et un choix plus stratégique des tactiques de plaidoyer.

Cette complémentarité constitue l'une des forces majeures du travail en coalition : elle enrichit l'analyse, renforce la capacité d'adaptation et augmente les chances d'identifier la voie la plus réaliste vers le changement. Elle ne peut toutefois produire tout son potentiel que si les organisations travaillent dans **un cadre de confiance**, où chacun se sent en mesure de partager ses informations, ses perceptions et ses contraintes. La construction progressive de cette confiance est un pilier essentiel du plaidoyer collectif, car elle crée les conditions pour bâtir ensemble des stratégies cohérentes, solides et durables.

La compréhension partagée du contexte constitue la base sur laquelle peuvent être définis des objectifs de plaidoyer pertinents. Une fois qu'un diagnostic commun est établi — même s'il n'est pas parfaitement uniforme — il devient possible de passer à l'étape suivante : clarifier ce que l'on cherche à changer, pourquoi ce changement est prioritaire, et jusqu'où il est réaliste d'aller dans le contexte actuel.

1.2.2 Définir les objectifs de plaidoyer

L'objectif de plaidoyer s'inscrit dans une stratégie plus large, qui exprime la vision de changement à long terme portée collectivement (au sein de l'organisation ou de la coalition). Il est essentiel que les acteurs impliqués convergent vers ces objectifs, y compris dans leur hiérarchisation, afin de maintenir une orientation commune et cohérente.



Un objectif de plaidoyer bien formulé doit répondre à quatre questions clés :

- **Quoi ?** – Le changement recherché
- **Qui ?** – Le décideur ou l'institution à influencer
- **Comment ?** – Le type de décision ou d'action attendue
- **Quand ?** – L'échéance envisagée, généralement entre quelques mois et plusieurs années selon l'ambition

Cet objectif doit également être **SMART** : spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et inscrit dans le temps.

La priorisation des objectifs dépend de plusieurs facteurs, tels que :

- la clarté et la délimitation du sujet,
- l'expertise et les ressources mobilisables,
- les risques associés,
- les opportunités de collaboration,
- le calendrier politique ou institutionnel,
- la volonté politique et la probabilité d'obtenir un impact.

La stratégie de plaidoyer reste avant tout un document interne. Elle sert de référence collective, mais doit être révisée régulièrement pour intégrer les évolutions politiques, sociales ou sécuritaires. Une stratégie figée perd vite de sa pertinence et peut conduire à des actions déconnectées du terrain. Comme pour les messages, les objectifs de plaidoyer doivent s'ajuster au rythme du contexte.

Enfin, avoir des objectifs clairs ne suffit pas. Ils doivent être traduits en actions concrètes, guidées par des hypothèses réalistes sur ce qui peut évoluer, à quel rythme et par quels leviers. L'opérationnalisation et l'ajustement continu de la stratégie sont essentiels pour rester efficace, saisir les fenêtres d'opportunité et éviter des approches en décalage avec la réalité.

1.2.3 La veille et les fenêtres d'opportunité



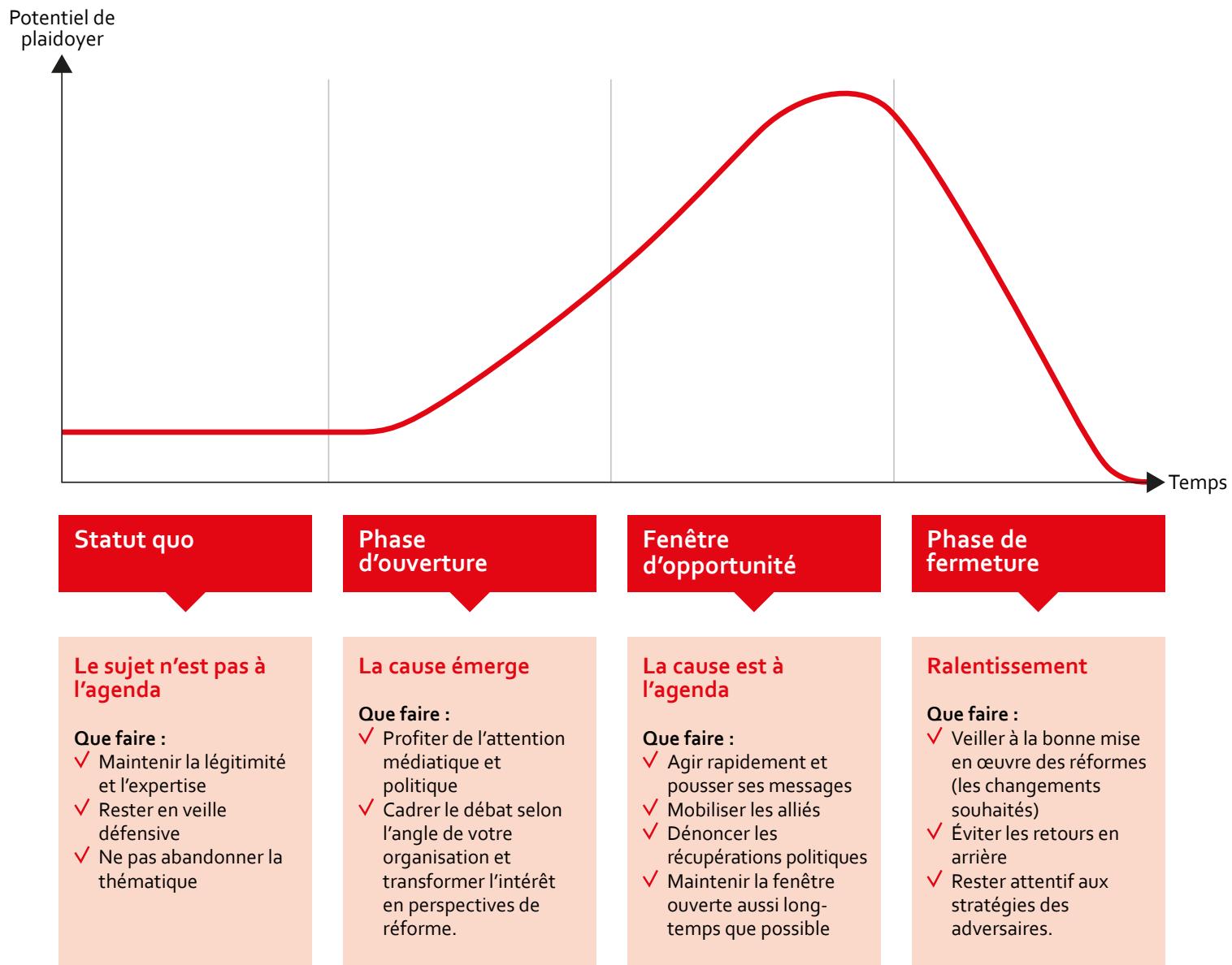
La veille stratégique permet d'identifier et d'anticiper les « fenêtres d'opportunité »¹ — ces moments où un changement politique, un débat public ou une crise ouvre la possibilité d'influencer l'agenda. Savoir repérer ces occasions, cadrer rapidement le débat et agir au bon moment est déterminant, car ces fenêtres se referment souvent vite. Saisir une fenêtre d'opportunité implique deux capacités clés : reconnaître le moment juste, puis cadrer le débat de manière à ajuster et renforcer la pertinence de ses messages/recommandations. Ces fenêtres peuvent toutefois se refermer rapidement, ce qui souligne l'importance d'une certaine réactivité.

Dans la pratique, il n'est pas toujours possible de réagir immédiatement. C'est pourquoi l'**anticipation** joue un rôle essentiel. Une veille régulière, structurée et partagée permet de repérer en amont les signaux faibles, de préparer des messages clés et de se positionner pour agir dès que le contexte devient favorable.

Dans le cadre du plaidoyer électoral, ceci pourrait dire que les acteurs de la société civile doivent s'y prendre en avance et analyser par exemple la feuille de route pour les élections, et anticiper certaines questions à évoquer autour des différents moments du cycle électoral. Des événements à anticiper sont par exemple : l'élection et la nomination des animateurs de la centrale électoral ; le déploiement des observateurs électoraux ; ou encore les campagnes électorales. Le plaidoyer exige donc une veille constante pour saisir les « fenêtres d'opportunité ».

1. Certaines idées présentées dans ce chapitre, notamment autour de l'identification des fenêtres d'opportunité, s'appuient sur les analyses développées par Elsa Foucraut dans Guide du plaidoyer : Bâtir sa stratégie d'influence pour faire évoluer la loi (2023).

Fenêtre d'opportunité



En résumé

- Veille constante** : Tout au long du cycle électoral la veille stratégique est active pour détecter les signaux faibles et saisir les fenêtres d'opportunité.
- Réactivité** : La fenêtre d'opportunité est temporaire et peut se refermer rapidement d'où l'importance d'une action rapide et coordonnée.
- Anticipation** : une action de plaidoyer rapide et coordonnée pourrait être mieux préparée si elle est anticipée d'où l'importance d'une bonne analyse de contexte et des moments clés à venir.
- Cycle itératif** : Après la phase de fermeture le cycle reprend avec la veille en phase de statu quo préparant la prochaine opportunité.

1.2.4 L'analyse des partis prenantes

L'analyse des parties prenantes est essentielle pour orienter efficacement le plaidoyer, mais elle doit être menée avec prudence, surtout dans les contextes fragiles où les systèmes de décision sont souvent hybrides. L'objectif n'est pas de produire une cartographie exhaustive et détaillée — un exercice lourd, souvent dépassé par la rapidité des changements — mais de disposer d'une vision générale et fiable, qui serve de base tout au long du cycle électoral.

Cette analyse permet de distinguer :

- **Les cibles primaires** : celles qui détiennent le pouvoir de décision (ex : ministère, parlement, commission électorale) ;
- **Les cibles secondaires ou intermédiaires** : celles qui peuvent influencer les cibles primaires (ex : médias, ONG, leaders traditionnels ou religieux).

Questions clés pour comprendre les cibles

1. Qui a le pouvoir de changer les règles ?

- Identifier la ou les personnes au sein de l'institution pouvant agir.
- Évaluer si le pouvoir est concentré ou partagé.

2. Quels rôles jouent-elles ?

- Déterminer lesquelles peuvent être moteurs du changement et lesquelles peuvent être obstacles ou indifférentes.

3. Comment fonctionnent-elles ensemble ?

- Les acteurs collaborent-ils ou restent-ils fragmentés ?
- Comprendre la structure décisionnelle permet de savoir comment porter un sujet jusqu'au plus haut niveau.

4. Qu'est-ce qui motive leurs décisions ?

- Quelles sont leurs priorités et influences ?
- Quels sont leurs antécédents et expériences ?
- Sont-ils conscients du problème et dans quelle mesure le soutiennent-ils ?

Conseils pratiques pour l'analyse des cibles

- Travaillez avec vos alliés pour définir des stratégies adaptées à chaque cible.
- Apprenez à connaître les arguments de vos adversaires et les débats existants ; le plaidoyer ne part jamais d'une page blanche.
- Adoptez une approche pratique : le contexte évolue rapidement et une cartographie détaillée est souvent impossible. L'objectif est d'avoir une vision générale, qui serve de base tout au long du cycle électoral ou du processus de décision.
- La connaissance du terrain et le sens politique se construisent progressivement ; réévaluez régulièrement vos cibles et ajustez vos priorités en conséquence.

Cette vision synthétique permet de prendre des décisions éclairées et de rester agile dans des contextes changeants, tout en limitant les risques liés à des informations incomplètes ou périmées.



1.2.5 Le plaidoyer multi-niveaux

Le plaidoyer s'exerce à différents niveaux, chacun offrant des leviers d'influence spécifiques. Cordaid et le programme Just Future ont adopté une **approche multi-niveaux**, permettant d'agir simultanément sur les différents acteurs lorsqu'une ouverture au niveau national est limitée.²

On distingue trois cercles principaux :

1. **Le niveau national** : il inclut les institutions centrales ainsi que les entités provinciales et locales.
2. **Le niveau régional** : principalement constitué des organisations régionales, telles que l'Union africaine (UA) ou les communautés économiques sous-régionales comme la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ou la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC).
3. **Le niveau international** : comprend les instances multilatérales comme l'ONU (Conseil des droits de l'homme, Conseil de sécurité), l'Union européenne (UE) et ses États membres, et d'autres acteurs globaux.

Cette approche exige une analyse fine des pouvoirs et des interactions entre niveaux. Dans certains contextes, l'influence des instances régionales ou internationales peut renforcer le plaidoyer national ; dans d'autres, elle peut susciter des frustrations ou des résistances locales.

Les pays font souvent partie de traités, conventions et accords régionaux ou internationaux qui peuvent servir de « **advocacy hooks** », c'est-à-dire de leviers ou d'arguments pour soutenir une demande en s'appuyant sur des engagements formels existants.

Il est donc crucial d'adopter une approche sensible aux conflits et aux dynamiques spécifiques à chaque pays, afin de calibrer les messages et actions selon la réalité politique et sociale locale, et d'utiliser ces cadres comme points d'appui stratégiques pour renforcer la crédibilité et l'impact du plaidoyer.

Rappel

- **Vision générale et flexible** : ne cherchez pas une cartographie exhaustive. Une compréhension globale des acteurs suffit pour guider l'action. Les pouvoirs et intérêts changent avec le contexte ; réévaluez régulièrement vos cibles.
- **Plaidoyer multi-niveaux** : combiner national, régional et international permet de trouver des leviers lorsque certaines voies sont bloquées. Pour déployer efficacement un plaidoyer sur plusieurs niveaux, la mise en alliance – ou le travail en consortium – devient indispensable.
- **Action en coalition** : travailler ensemble enrichi l'analyse du contexte, multiplie les points d'entrée et renforce la légitimité du plaidoyer.

2. Voir le « [Guide sur le lobby et plaidoyer](#) » de Cordaid, disponible en français et anglais.

1.2.6 Messages et recommandations : transformer l'expertise en action

Avoir raison ne suffit pas : même avec une solide expertise et une compréhension fine du contexte politique, le plaidoyer repose sur des messages clairs et convaincants. Sans eux, une rencontre avec un décideur risque de rester au niveau de la courtoisie. Par ailleurs, il n'est pas toujours nécessaire de formuler immédiatement une demande précise. Un échange peut d'abord servir à prendre un premier contact et comprendre comment le décideur analyse la situation et où se situent ses marges de manœuvre. Cette démarche exploratoire reste pleinement pertinente, tant qu'elle s'inscrit dans une logique de solutions et prépare la formulation de recommandations concrètes au moment opportun.

Un message consiste à exprimer de façon claire et concise l'idée centrale que vous souhaitez transmettre. Il peut rester général, puis être ajusté selon la cible, en tenant compte de ses intérêts, de ses motivations et de son influence. Un bon message s'aligne sur les priorités du destinataire afin de capter son attention et susciter une réaction.



Les recommandations traduisent le message en actions réalisables : elles indiquent ce que le décideur peut faire, comment et dans quel délai, et sont au cœur du travail d'un chargé de plaidoyer. Tandis que le message attire l'attention et crée l'adhésion, les recommandations fournissent la feuille de route opérationnelle pour transformer cette adhésion en changement réel.



Principes pour messages et recommandations efficaces

- **Formuler un message clé :** tenir compte des intérêts, priorités et motivations de la cible, et présenter votre idée de manière claire, concrète et accessible, pour qu'elle soit directement actionnable et comprise même en lecture rapide.
- **Travailler en équipe :** élaborer messages et recommandations collectivement pour garantir cohérence et pertinence.
- **Soutenir le message par des recommandations concrètes :** proposer un nombre limité d'actions précises, réalistes et hiérarchisées selon faisabilité et importance. Éviter les listes "à la carte" qui risquent de laisser au décideur la liberté de choisir uniquement ce qui l'arrange.
- **Ajuster en continu :** échanger régulièrement avec les décideurs pour tester la faisabilité, tirer des enseignements des résultats non atteints, et adapter messages et recommandations aux évolutions du contexte et des dynamiques locales.

Le message attire l'attention et crée l'adhésion → le dialogue exploratoire permet de comprendre les perceptions et affiner la stratégie → les recommandations traduisent cette adhésion en actions concrètes et réalisables.

1.2.7 Les outils de plaidoyer

Le choix des outils de plaidoyer est l'étape qui permet de donner une forme concrète aux messages et recommandations. Selon l'objectif, la cible et le contexte, différents formats peuvent servir à informer, convaincre, mobiliser ou ouvrir un espace de dialogue. À titre d'exemple, un plaidoyer en faveur d'une plus grande transparence de l'organe de gestion des élections (OGE) peut s'appuyer sur plusieurs outils complémentaires :

- **Un rapport détaillé** peut documenter les dysfonctionnements observés lors des cycles électoraux précédents, analyser les pratiques actuelles de l'OGE et présenter des comparaisons avec d'autres pays. Ce format permet de justifier de manière approfondie pourquoi une meilleure publication des décisions, des données électorales ou des budgets est nécessaire.
- **Une note politique (policy brief)** synthétique peut être adressé directement à l'OGE ou au ministère tutelle pour proposer des mesures concrètes : par exemple, publier systématiquement les procès-verbaux ou organiser des cadres de concertation avec la société civile. Ce format cible les décideurs et met en avant les actions prioritaires et réalistes.
- **Une déclaration publique ou un communiqué de presse** peut être diffusé à un moment clé du cycle électoral — par exemple juste avant l'ouverture officielle du processus — pour rappeler l'importance de la transparence et inviter l'OGE à adopter des pratiques susceptibles de renforcer la confiance des électeurs. Ce format permet également de mobiliser les médias et de créer une pression publique constructive.
- **Un événement, une table ronde ou une réunion multipartite** peut rassembler l'OGE, les partis politiques, la société civile et des experts pour discuter des obstacles à la transparence et tester la faisabilité des réformes envisagées. Ce type d'échange facilite le dialogue direct, clarifie les marges de manœuvre de chacun et permet d'affiner les recommandations.

Pour des rencontres sensibles, un format fermé est souvent préférable. L'application de la règle de Chatham House — qui permet d'utiliser les informations partagées sans attribuer les propos à leurs auteurs — contribue à instaurer un climat de confiance et à encourager la franchise des échanges. Un compte rendu peut ensuite être préparé pour synthétiser les idées clés sans mentionner les participants. Ce type de format est particulièrement apprécié au niveau international, notamment par les diplomates. Il facilite la circulation de l'information à différents niveaux de la chaîne de décision, sans exposer l'identité des décideurs impliqués.

Exemples d'outils de plaidoyer

- **Rapport** : document de référence approfondi, avec résumé exécutif, recommandations, visuels, sources fiables.
- **Note politique (policy brief)** : document court et synthétique, destiné aux décideurs, contenant analyse et recommandations urgentes.
- **Déclaration/lettre publique** : format court et direct, utilisé pour prendre position rapidement lorsqu'une réaction immédiate s'impose.
- **Communiqué de presse** : pour attirer l'attention des médias et du public.
- **Événements/réunions** : tables rondes, conférences, pour dialogue direct.
- **Production de données** : renforcer la crédibilité par des preuves solides.

Chapitre 2

Focus sur le plaidoyer électoral et ses spécificités



2.1 Méthodologie du plaidoyer au fil du cycle électoral

Le plaidoyer électoral doit s'aligner sur le cycle électoral dans son ensemble, et non seulement sur les périodes de vote. Le cycle électoral comprend l'ensemble des phases qui précèdent, accompagnent et suivent une élection : réforme du cadre juridique, planification, inscription des électeurs, campagne, scrutin, proclamation des résultats, contentieux, évaluation post-électorale, etc. Chaque étape représente une opportunité spécifique pour les organisations de la société civile de porter des messages adaptés, de formuler des recommandations ciblées ou d'interpeller les autorités.

À l'intérieur de ce cycle, le **calendrier électoral officiel**, généralement publié par la commission électorale, fixe les grandes échéances procédurales d'un processus donné : date de dépôt des candidatures, période de campagne, jour du scrutin, délais de recours, etc. Il constitue un repère essentiel pour anticiper et planifier les actions de plaidoyer au bon moment. Agir sans en tenir compte peut conduire à des interventions mal synchronisées, trop tardives pour influencer les décisions ou trop précoces pour trouver un écho politique ou médiatique.

Par exemple, la période des **réformes électoral**es, qui se situe bien en amont du calendrier officiel, est stratégique pour influencer des éléments clés comme les critères d'éligibilité, les quotas de représentation, les conditions de candidature ou encore l'organisation des organes électoraux. Une fois ce cadre légal et institutionnel défini, les phases suivantes — comme l'enregistrement des candidatures, la campagne ou le scrutin — permettent de suivre la mise en œuvre effective des règles, d'identifier les obstacles persistants, et de plaider pour des ajustements ou des mesures correctives.

De plus, cette phase de mise en œuvre constitue **un moment clé de collecte d'information**. En documentant les pratiques observées, les dysfonctionnements, les bonnes pratiques ou les injustices constatées, les organisations de la société civile préparent des recommandations fondées sur l'expérience, qui alimenteront le plaidoyer en vue du cycle électoral suivant. Le plaidoyer électoral est donc un **processus continu**, qui repose à la fois sur une action immédiate et sur une stratégie à plus long terme.

Un plaidoyer bien ancré dans le cycle électoral permet aux OSC de mieux s'organiser, de coordonner leurs interventions, et d'accroître la portée et la crédibilité de leurs actions auprès des autorités, des partenaires et du public.

2.1.1 Aperçu du cycle électoral

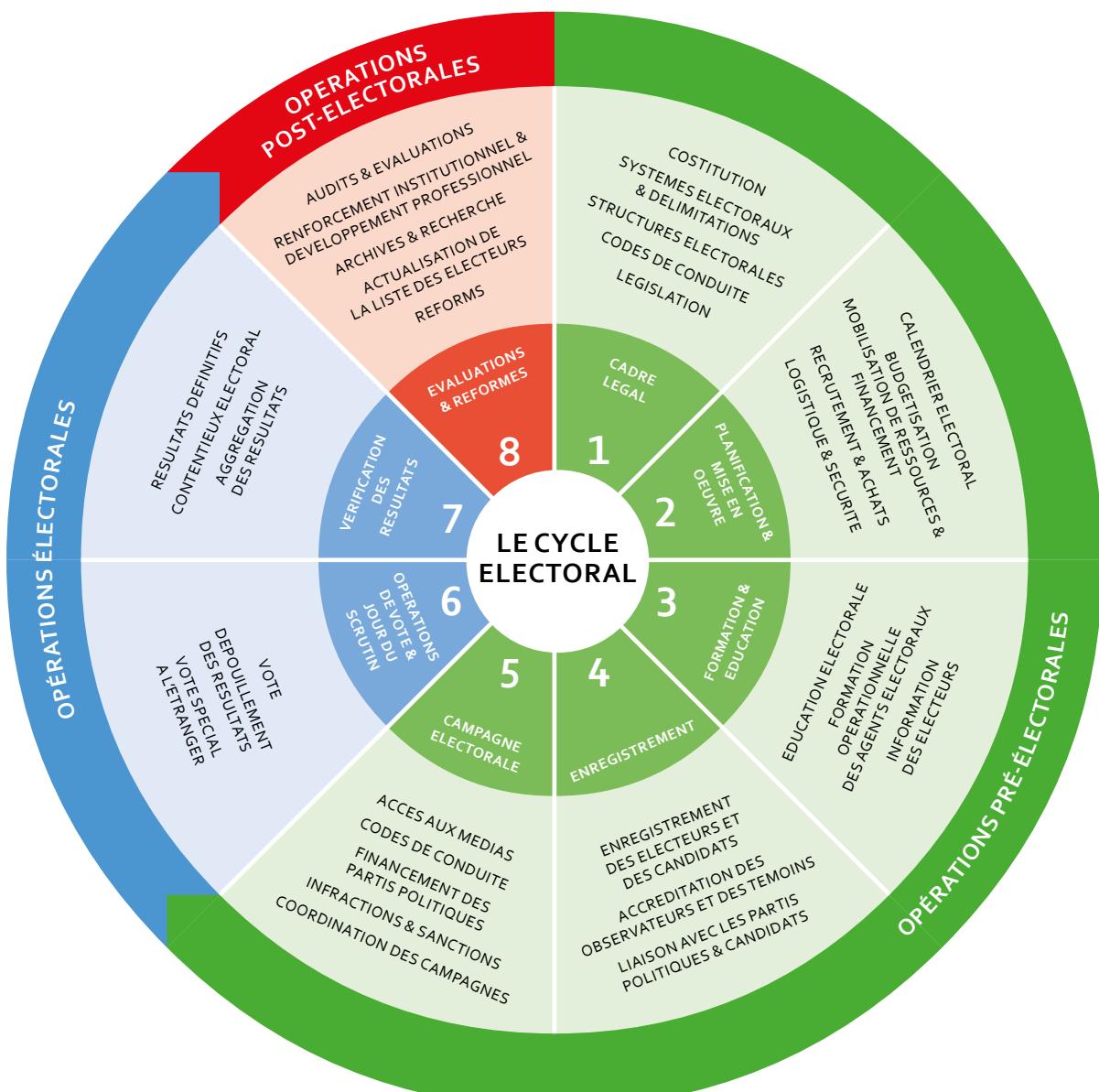
Le plaidoyer électoral se structure autour des différentes phases du cycle électoral :

Avant les élections : L'accent est mis sur la réforme du cadre légal, la sensibilisation des parties prenantes, la préparation des observateurs et la mobilisation de la société civile. C'est à ce stade que le plaidoyer a le plus d'impact.

Pendant les élections : Il s'agit de surveiller le déroulement du scrutin, de documenter les irrégularités et de relayer les préoccupations en temps réel. L'accès aux décideurs peut être limité, et la rapidité de réaction est cruciale.

Après les élections : Le plaidoyer porte sur la publication des résultats, la gestion des contentieux et la mise en œuvre des recommandations pour les cycles suivants. La fenêtre d'opportunité peut se refermer rapidement après le scrutin.

Il est essentiel de maintenir une **veille constante** et d'ajuster la stratégie en fonction de l'évolution du contexte politique.



2.1.2 Les cibles du plaidoyer électoral

Les cibles du plaidoyer électoral varient selon le niveau d'intervention qu'il soit local et national, régional ou international.

Niveau local et national

Les acteurs nationaux sont souvent les premières cibles du plaidoyer électoral, notamment en phase de conception, de mise en œuvre et d'évaluation du processus. Parmi eux :

- **Commission électoral nationale (CENI ou équivalent)** : C'est généralement l'institution centrale en charge de l'organisation des élections. Elle peut être indépendante ou sous tutelle, mais joue un rôle clé dans l'élaboration du calendrier électoral, la gestion du fichier électoral, l'enregistrement des candidatures et la proclamation des résultats.
- **Administration territoriale** : Préfets, sous-préfets, gouverneurs et maires interviennent souvent dans la logistique électorelle, la sécurité, ou l'enregistrement local des électeurs et candidats.
- **Parlement** : En charge de voter les lois électORALES ou les réformes constitutionnelles qui encadrent les scrutins. C'est une cible essentielle, notamment lors des réformes du cadre juridique.
- **Partis politiques** : Ils peuvent être à la fois des alliés ou des cibles du plaidoyer, en fonction de leurs positions sur l'inclusion, la transparence ou la violence électorelle. Il peut être stratégique de dialoguer avec des partis de la majorité comme de l'opposition.
- **Autorités religieuses et traditionnelles** : Leur influence sociale peut légitimer un plaidoyer ou faciliter le dialogue entre parties prenantes, surtout dans les contextes de tension ou de méfiance à l'égard des institutions étatiques.

Niveau régional

Les organisations régionales jouent un rôle de plus en plus actif dans la **prévention des conflits électoraux, le suivi des engagements démocratiques et la coordination des missions d'observation** :

- **CEDEAO, UA, CIRGL, SADC, COMESA**, entre autres, disposent de mécanismes normatifs et opérationnels pour promouvoir des élections transparentes et inclusives.
- Certaines ont adopté des **protocoles spécifiques** sur la démocratie et les élections, qui peuvent être mobilisés dans le cadre d'un plaidoyer
- Elles sont souvent réceptives aux signaux d'alerte transmis par la société civile, surtout si celle-ci est organisée en réseau ou coalitions régionales.

Niveau international

Le plaidoyer international joue un rôle important dans les processus électoraux en contexte fragile. Il permet d'amplifier les alertes issues du terrain, de créer un écho diplomatique et de mobiliser des alliés qui peuvent contribuer à faire évoluer les comportements des acteurs nationaux. Les ONG internationales ou les réseaux transnationaux de défense des droits humains peuvent amplifier les messages portés localement, élargir leur portée auprès d'acteurs internationaux influents et créer des effets d'écho utiles lorsque l'espace civique national est restreint.

À ce niveau, plusieurs leviers peuvent être activés :

- **Mobiliser des appuis techniques et financiers des bailleurs bilatéraux et multilatéraux** pour soutenir des réformes électorales ou accompagner des actions de sensibilisation menées par les organisations locales. Dans ce cas, privilégier les chargés de coopération comme interlocuteurs principaux.
- **Sensibiliser les ambassades et la Délégation de l'UE** sur les enjeux locaux afin qu'ils intègrent ces préoccupations dans leurs échanges politiques, leurs orientations de soutien et leurs prises de position publiques à des moments clés du cycle électoral. Pour ce type d'analyse et de dialogue stratégique, s'adresser plutôt aux chargés politiques.
- **Engager les agences des Nations Unies (PNUD, HCDH, ONU Femmes)** pour signaler les obstacles à l'inclusion, à la participation et à la transparence. Elles ne peuvent pas prendre position directement, mais peuvent relayer vos analyses auprès d'instances comme le Conseil des droits de l'homme ou le Conseil de sécurité, et apporter un appui technique et politique aux actions locales.

Dans l'ensemble, **l'action internationale ne se substitue pas à la dynamique nationale**, mais elle peut la renforcer lorsqu'elle est alignée, informée et coordonnée avec les acteurs locaux.

Comprendre les dynamiques décisionnelles et institutionnelles

Il ne suffit pas de viser une organisation : encore faut-il identifier les bons points d'entrée. Chaque institution a sa propre architecture décisionnelle, avec parfois des chemins d'influence informels. Une commission électorale peut par exemple être influencée par son bureau exécutif, ses commissaires régionaux ou par des bailleurs qui financent ses activités. Les organisations multilatérales, quant à elles, fonctionnent souvent par consensus ou délibération interne, ce qui impose de trouver des alliés au sein de différents services ou États membres pour porter un message efficacement.

La légitimité des acteurs de plaidoyer : un facteur clé

Dans des contextes où l'espace civique est restreint ou polarisé, la **légitimité perçue de l'acteur qui plaide** a un impact considérable :

- Les **OSC reconnues pour leur neutralité** ou leur expertise technique sont plus facilement reçues.
- Les **coalitions** permettent de mutualiser les compétences, de couvrir plusieurs niveaux (local, régional, international), et de renforcer la portée du message.
- **Travailler avec des relais internes (parlementaires alliés, anciens commissaires électoraux, universitaires, journalistes)** peut renforcer l'efficacité d'un plaidoyer, tout en veillant à maintenir la neutralité et à éviter toute récupération politique qui pourrait nuire à la crédibilité de l'action.

2.2 Le cadre normatif et juridique du plaidoyer électoral

2.2.1 Les normes internationales

Le plaidoyer électoral s'appuie avant tout sur un socle solide de normes internationales qui garantissent les droits de l'homme, la participation politique, la transparence et l'équité du processus électoral. Ces normes fondamentales sont énoncées dans des textes universels tels que la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), ainsi que dans des engagements régionaux comme la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples.



Par exemple, l'article 21 de la DUDH affirme que toute personne a le droit de participer à la direction des affaires publiques, directement ou par des représentants librement choisis, et que la volonté du peuple, exprimée par des élections honnêtes, périodiques, au suffrage universel égal et au vote secret, est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics. De même, l'article 25 du PIDCP garantit le droit de voter et d'être élu lors d'élections périodiques, honnêtes, au suffrage universel et égal, assurant l'expression libre de la volonté des électeurs.

Ces normes internationales constituent une référence incontournable dans le plaidoyer électoral. Elles permettent de formuler des recommandations claires, d'évaluer la conformité des processus électoraux aux standards démocratiques, et de dénoncer les irrégularités.

2.2.2 Les instruments internationaux

Les **instruments internationaux** sont les outils juridiques et politiques qui formalisent ces normes. Ils se déclinent en deux grandes catégories selon leur niveau de contrainte juridique :

Les instruments juridiquement contraignants

Il s'agit principalement des traités ou pactes internationaux adoptés et ratifiés par les États. Une fois ratifiés, ces instruments engagent légalement les États parties à adapter leur droit interne et à mettre en œuvre concrètement les droits et principes qu'ils contiennent.

→ Ces textes peuvent être invoqués devant des juridictions nationales ou internationales, et leur non-respect peut entraîner des sanctions ou des procédures de contrôle. Par exemple, le PIDCP ou la Convention européenne des droits de l'homme imposent des obligations précises aux États en matière électorale.

Les instruments non contraignants

Ce sont des déclarations, directives, engagements, bonnes pratiques qui expriment un engagement politique ou moral, mais sans créer d'obligation juridique formelle.

→ Bien qu'ils ne soient pas juridiquement opposables, ces instruments exercent une influence politique et morale importante. Ils servent souvent de références pour l'élaboration ou la réforme des législations nationales et constituent des leviers puissants dans le plaidoyer, rappelant aux États leurs engagements internationaux. La Déclaration universelle des droits de l'homme est un exemple typique.

La distinction entre ces deux types d'instruments est essentielle dans la stratégie de plaidoyer électoral. Elle permet de cibler les arguments et recommandations en fonction de la nature des engagements invoqués, et d'adapter la démarche selon que l'on s'appuie sur une obligation juridique contraignante ou sur un engagement politique et moral. Cette nuance renforce la crédibilité et l'efficacité du plaidoyer en contextualisant les exigences selon les niveaux de responsabilité des États.

2.2.3 Le cadre juridique national

Au-delà des normes et instruments internationaux, le plaidoyer électoral doit impérativement s'appuyer sur le **cadre juridique national** qui régit les élections dans chaque pays. Ce cadre comprend la Constitution, les lois électorales, les règlements des commissions électorales, ainsi que les textes relatifs aux droits civils et politiques. Il définit les règles du jeu électoral, les compétences des institutions, les droits et devoirs des électeurs et des candidats, ainsi que les mécanismes de contrôle et de recours.

La maîtrise de ce cadre national est indispensable pour formuler des recommandations pertinentes, crédibles et adaptées au contexte local. Le plaidoyer vise souvent à promouvoir des réformes visant à garantir l'indépendance et la neutralité des institutions électorales, l'inclusivité des processus, la transparence des opérations et la protection effective des droits des électeurs et des candidats. Il s'agit aussi d'assurer la cohérence entre les engagements internationaux et leur traduction concrète dans le droit interne.

Ainsi, le plaidoyer électoral se construit à l'intersection de ces trois niveaux : les normes internationales qui définissent les principes universels, les instruments internationaux qui formalisent ces normes et créent des obligations ou engagements, et le cadre juridique national qui organise concrètement le processus électoral. Cette articulation permet d'élaborer des stratégies de plaidoyer solides, adaptées aux réalités locales tout en s'inscrivant dans un cadre normatif reconnu à l'échelle mondiale.

Ce cadre juridique combiné constitue la base indispensable pour un plaidoyer électoral efficace, légitime et respectueux des normes démocratiques internationales, tout en étant ancré dans les réalités et spécificités nationales.

L'expérience burundaise en matière de plaidoyer électoral : défis, stratégies et leçons apprises

Le Burundi évolue dans un environnement politique fortement polarisé, où les tensions internes et les influences régionales renforcent l'instabilité. Depuis 2015, l'espace civique s'est progressivement restreint, avec des intimidations, des exils massifs et des contraintes sur la liberté d'expression. Dans ce contexte, les acteurs de la société civile doivent naviguer dans un processus électoral dont l'influence reste étroitement contrôlée. La compétition politique reste fortement asymétrique. Malgré certaines apparences d'ouverture, la marge de manœuvre pour les OSC demeure très limitée.

Stratégies de plaidoyer mises en œuvre

- **Renforcement continu des capacités des organisations** afin de mieux appréhender le contexte politique et électoral et les mécanismes d'influence.
- **Planification stratégique et gestion du cycle électoral** : élaboration de plans de plaidoyer structurés et adaptés, combinée à une gestion rigoureuse du calendrier électoral. Cela inclut des actions coordonnées, la construction de rapports informels avec les décideurs clés (ministères de l'intérieur, justice, genre), et la focalisation sur des objectifs précis et réalisables, avec l'appui de juristes pour maximiser l'impact.
- **Objectives de plaidoyer concrets** : certaines organisations ont proposé une modification constitutionnelle en s'appuyant sur des alliances nationales (par exemple avec le Forum national des femmes) et en sollicitant l'appui du ministère concerné. Pour maximiser les chances d'avancer dans un calendrier étroit, elles ont travaillé avec des experts juristes pour concentrer la proposition sur un article précis et formuler des recommandations argumentées.
- **Confidentialité et sécurité** : certaines activités sensibles menées dans un format fermé pour protéger les acteurs, sécuriser les échanges et maintenir la neutralité
- **Alliances stratégiques** : mobilisation coordonnée de 29 organisations nationales et recours à des porte-paroles internationaux déjà reconnus dans leurs secteurs (santé, éducation, justice), afin de renforcer la crédibilité des recommandations et d'élargir leur diffusion.

Leçons clés pour le plaidoyer électoral en contexte fragile

- **Patience stratégique et adaptation** : construire progressivement des rapports et s'ajuster aux dynamiques locales est essentiel pour naviguer dans un espace civique restreint et influencer les décideurs.
- **Objectifs précis et réalisables** : se concentrer sur des actions concrètes, notamment juridiques, augmente les chances de succès.
- **Alliances et coordination** : travailler avec des alliés stratégiques, tant au sein des institutions qu'au niveau des réseaux et coalitions, renforce la crédibilité et amplifie la portée du plaidoyer.
- **Approches stratégiques et informelles** : combiner des actions planifiées avec des initiatives discrètes ou ciblées permet de maximiser l'impact dans des contextes sensibles et sécuritairement contraints.

2.3 La sécurisation des élections : enjeux, acteurs, plaidoyers et leçons apprises

Pourquoi la gestion de la sécurité est-elle centrale pour les élections ?

Dans de nombreux pays dits fragiles, les élections sont à la fois un enjeu de stabilité et un facteur de risques sécuritaires. Les périodes électorales sont souvent marquées par des tensions, des violences, des manipulations politiques, et l'instrumentalisation de groupes vulnérables (notamment les jeunes). L'absence d'un environnement sécurisé peut remettre en cause la crédibilité du scrutin, décourager la participation citoyenne, et agraver les divisions sociales ou politiques.



Un environnement électoral sécurisé est essentiel pour garantir la participation citoyenne, la crédibilité du scrutin et l'acceptation des résultats. La sécurisation des élections vise donc à garantir que le processus électoral se déroule dans un climat apaisé, où chaque citoyen peut exercer son droit de vote librement, sans intimidation ni violence, et où les résultats sont acceptés par toutes les parties prenantes.

Les défis récurrents pour la sécurisation des élections incluent :

- **Méfiance entre partis politiques** et climat politique tendu.
- **Prolifération des armes et présence de milices**, pouvant être aggravée par l'absence d'armée unifiée ou la fragmentation de l'armée nationale (ex : Soudan du Sud, RDC).
- **Faiblesse institutionnelle** : organes électoraux sous-financés ou influencés, absence de recensement fiable, lois restrictives.
- **Insécurité et contrôle politique de l'espace civique** : arrestations arbitraires, lois sur la sécurité nationale utilisées pour restreindre l'espace civique.

Acteurs et mécanismes de la sécurisation des élections

Institutions nationales et régionales

- Organes de gestion des élections responsables de l'organisation et de la supervision des élections.
- Forces de sécurité (police, armée, gendarmerie, etc.) mobilisées pour assurer la sécurité des électeurs, candidats et infrastructures.
- Institutions régionales (UA, IGAD, CEDEAO) intervenant comme médiateurs, observateurs et soutiens dans la prévention des conflits électoraux.

Mécanismes de gestion des conflits

- Commissions de médiation électoral (ex. Commission de Médiation Électorale en RDC) réunissant acteurs politiques, société civile et institutions religieuses pour prévenir et résoudre les conflits.

- Justice électorale (tribunaux spécialisés, conseils constitutionnels, cours suprêmes) chargée de trancher les contentieux et renforcer la légitimité des résultats.
- Recours aux arrangements coutumiers comme mécanismes traditionnels complémentaires pour la résolution pacifique des différends électoraux.

Société civile

- Mise en place de dispositifs de veille et d'alerte précoce (ex. salles de veille électorale) pour collecter et transmettre les informations sur les risques et incidents.
- Rôle actif dans la médiation entre parties prenantes et dans le plaidoyer pour une sécurisation inclusive des élections.
- Mobilisation des jeunes comme acteurs de paix à travers des campagnes de sensibilisation, dialogues intercommunautaires et initiatives de promotion de la paix.

Exemples concrets de plaidoyers en faveur d'élection sécurisées

Mali : plaidoyer pour la sécurisation du vote dans les zones à risque

Face à l'insécurité dans le nord et le centre du pays, les organisations locales ont plaidé pour un déploiement renforcé des forces de sécurité, la protection des bureaux de vote, et l'accès sécurisé pour les observateurs électoraux.

→ *Le plaidoyer a contribué à une meilleure coordination entre les autorités et les acteurs locaux, même si les défis persistent.*

Niger : plaidoyer pour la prévention des violences électorales

Les OSC nigériennes ont mené des campagnes de sensibilisation et de dialogue intercommunautaire pour prévenir les violences, en particulier auprès des jeunes. Elles ont plaidé pour l'intégration de mécanismes d'alerte précoce et de médiation au sein des dispositifs électoraux.

→ *L'action préventive et la mobilisation communautaire ont permis de limiter les incidents majeurs lors des scrutins récents.*

Soudan du Sud : plaidoyer pour la sécurisation du processus électoral

Les organisations de la société civile ont mené un plaidoyer auprès des autorités nationales et des partenaires internationaux pour exiger la mise en place d'un environnement sécurisé avant la tenue des élections. Elles ont insisté sur la nécessité d'un désarmement effectif, la réforme des forces de sécurité, et l'inclusion de mécanismes de médiation communautaire pour prévenir les violences électorales.

→ *Le plaidoyer a permis d'ouvrir un dialogue avec les institutions de sécurité et d'obtenir des engagements pour la formation des forces de l'ordre à la gestion non violente des foules.*

RDC : plaidoyer pour la médiation électorale et la justice indépendante

Des coalitions d'OSC ont plaidé pour la création de la Commission d'Intégrité et de Médiation Électorale (CIME), réunissant acteurs politiques, société civile et institutions religieuses pour anticiper et résoudre les conflits électoraux. Elles ont également insisté sur l'importance de l'indépendance de la Cour constitutionnelle pour le règlement des contentieux.

→ *L'implication de la société civile dans la médiation a permis de désamorcer plusieurs crises post-électorales et d'augmenter la confiance dans le processus.*

En résumé, la sécurisation des élections repose sur la prévention, l'inclusion, la médiation et la mobilisation de tous les acteurs. Les exemples de plaidoyers dans différents pays montrent que la société civile, par ses actions coordonnées et stratégiques, peut contribuer de manière décisive à la tenue d'élections pacifiques et crédibles, même dans des contextes fragiles.

Leçons apprises

- La sécurisation des élections nécessite une approche inclusive, impliquant tous les acteurs, et des mécanismes de prévention et de gestion des conflits adaptés au contexte local.
- Le plaidoyer de la société civile peut ouvrir des espaces de dialogue et influencer la mise en place de dispositifs innovants (médiation, formation des forces de sécurité, désarmement).
- La mobilisation communautaire et la prévention sont plus efficaces que la réaction post-crise.
- L'ancrage dans les bases légales nationales et internationales renforce la légitimité du plaidoyer.

Recommandations de plaidoyer

- **Plaider pour l'indépendance et le financement adéquat des organes électoraux.**
- **Sensibiliser et former les forces de sécurité à la neutralité et à la gestion non violente des élections.**
- **Promouvoir la médiation électorale et la justice indépendante pour la résolution des conflits.**
- **Encourager la participation des institutions régionales et internationales dans la prévention et la gestion des crises.**
- **Mobiliser la société civile pour la veille, l'alerte précoce et la médiation communautaire.**

2.4 Plaidoyer électoral et inclusion des femmes : stratégies, expériences et leçons apprises

Leadership féminin et plaidoyer pour l'inclusion

Le plaidoyer pour l'inclusion des femmes dans les processus électoraux s'ancre dans le leadership féminin et la capacité à mobiliser communautés et alliés stratégiques. De nombreux réseaux sont nés du constat de la faible participation des femmes - et des jeunes - dans la gouvernance démocratique. Ces organisations misent sur l'éveil des consciences et l'analyse des politiques publiques afin d'influencer le positionnement des femmes sur les listes électorales.

Le rôle du leader est central : il s'agit d'identifier les véritables acteurs du changement, de cibler le message, de choisir le bon moment (par exemple, lors des sessions budgétaires parlementaires) et de s'assurer du soutien des parlementaires, parfois en les impliquant dans des activités hors du cadre institutionnel pour en faire de réels alliés. Le plaidoyer efficace repose sur la capacité à fédérer autour d'un agenda commun, à influencer les décideurs et à maintenir une pression constante jusqu'à l'obtention du changement souhaité.

Exemples concrets de plaidoyer pour l'inclusion

Burundi : plaidoyer pour la représentation des femmes dans le conseil des notables (2022)

Lors de la création d'une nouvelle structure de gestion des conflits, la loi était muette sur la représentation des femmes. Les organisations de la société civile ont identifié les autorités à approcher, rédigé une note au président de la République et au ministre de l'Intérieur, et plaidé pour l'inclusion des femmes. Résultat : une exigence d'au moins 30 % de femmes a été intégrée dans la composition du conseil, démontrant l'efficacité d'un plaidoyer structuré et ciblé.

RDC : plaidoyer pour la parité sur les listes électorales

Des campagnes de pétitions menées par des femmes leaders ont permis de recueillir des dizaines de milliers de signatures pour soutenir une loi sur la parité. La mobilisation a impliqué la société civile, les médias, les ambassades et les institutions parlementaires, aboutissant à la promulgation rapide de la loi. Toutefois, le processus a révélé l'importance de cibler tous les acteurs, y compris la cour constitutionnelle, dont l'avis a finalement limité la portée de la loi. Le plaidoyer ne doit donc jamais s'arrêter à une étape institutionnelle : il doit anticiper des obstacles potentiels.

Mali : plaidoyer sur le code de la famille et la sécurité

Au Mali, le plaidoyer pour l'adoption du code de la famille a été confronté à la résistance des organisations religieuses, qui ont réussi à faire retirer plusieurs articles progressistes. L'expérience a montré la nécessité d'anticiper les alliances stratégiques, notamment avec les confessions religieuses, et de comprendre

l'environnement politique et social du moment. De même, dans la réforme du secteur de la sécurité, la faible représentation des femmes dans les comités consultatifs a nécessité un plaidoyer interne auprès des OSC féminines pour renforcer leur implication et éviter l'autosabotage des efforts collectifs.

Soudan du Sud : application du quota

Au Soudan du Sud, la Constitution de transition a prévu un quota de 35 % de femmes dans la vie politique et militaire. Malgré cette avancée légale, la réalité reste en deçà : la plupart des femmes manquent d'éducation et de confiance, et les stéréotypes de genre persistent. Les ONG travaillent à renforcer les capacités et à promouvoir le leadership féminin, mais la transformation des mentalités demeure un défi persistant.

Obstacles rencontrés

- **Discriminations et stéréotypes de genre** : Les préjugés et la violence à l'égard des femmes leaders restent des freins majeurs à leur participation politique et à leur légitimité.
- **Faible synergie entre femmes leaders** : Le manque de coordination et d'alliances solides entre femmes affaiblit la portée et l'impact des actions de plaidoyer.
- **Poids des coutumes et des pratiques discriminatoires** : La loi est souvent en avance sur les mentalités. Les normes socio-culturelles traditionnelles peuvent freiner l'application effective des droits des femmes.
- **Importance d'un plaidoyer continu** : Le plaidoyer doit être poursuivi tout au long du processus, en adaptant le message à chaque acteur, y compris les juges constitutionnels et les leaders coutumiers.
- **Nécessité d'un cadre juridique efficace** : Les pratiques coutumières ne doivent pas prévaloir sur la loi, mais il faut s'assurer que la loi soit effectivement appliquée et respectée.



Leçons apprises et recommandations pour les plaidoyers en faveur de l'inclusion

Analyse et adaptation contextuelle

Prendre en compte le type de système électoral (majoritaire, proportionnel avec quotas ou listes paritaires) est crucial, car il influence fortement la représentation des femmes. Le plaidoyer doit être adapté au contexte politique, institutionnel et culturel spécifique, en ajustant les stratégies selon les obstacles rencontrés.

Identification et mobilisation des acteurs clés

Il est essentiel d'identifier tous les acteurs influents, y compris ceux qui peuvent être parfois négligés comme la cour constitutionnelle, pour assurer la continuité du plaidoyer et éviter les blocages.

Renforcement des capacités et alliances

Renforcer les compétences des femmes et des organisations féminines tout au long du cycle électoral, tout en favorisant la création et le renforcement de réseaux, plateformes de collaboration et alliances entre femmes leaders pour amplifier leur voix et leur impact.

Sensibilisation et changement des mentalités

Mener des campagnes ciblées pour déconstruire les stéréotypes de genre et protéger les femmes contre la violence, tout en engageant un dialogue de longue haleine avec les leaders coutumiers, religieux et la population pour faire évoluer les pratiques discriminatoires et créer un environnement favorable.

Promotion de la masculinité positive et inclusion des hommes

Impliquer les hommes et les leaders influents dans la dynamique du changement, comme le montre l'exemple des cellules de « masculinité positive » en RDC, qui ont mobilisé des députés à soutenir la parité.

Documentation, partage et suivi

Documenter et partager les expériences pour renforcer l'efficacité collective du plaidoyer, tout en renforçant les mécanismes de mise en œuvre et de contrôle juridique afin d'assurer que les avancées légales se traduisent en changements concrets sur le terrain.

Capitalisation et ajustement

Il est essentiel de capitaliser sur les acquis, d'ajuster les stratégies en fonction des obstacles rencontrés et de documenter les succès comme les échecs pour améliorer les actions futures.

Le plaidoyer électoral pour l'inclusion des femmes exige un leadership déterminé, de la persévérance, et une adaptation au contexte politique, institutionnel et culturel. Il nécessite également des alliances stratégiques pour assurer sa portée sur le long terme. Les expériences africaines de la communauté de pratique Just Future montrent que, malgré les obstacles, des progrès sont possibles grâce à une mobilisation collective, une stratégie ciblée et la capacité à transformer les résistances en opportunités pour une société plus juste et égalitaire.

Conclusion



Les spécificités du plaidoyer électoral dans les contextes fragiles

Le plaidoyer électoral en contexte fragile repose sur une dynamique plus complexe que le plaidoyer classique.

En effet, le contexte électoral peut être lui-même un accélérateur de volatilité. Les règles du jeu sont souvent floues, contestées ou inégalement appliquées. Les institutions chargées d'organiser les élections – commissions électORALES, cours constitutionnelLES, ministères – peuvent manquer d'indépendance, de ressources ou de légitimité. Travailler sur les élections revient alors à évoluer dans un espace où la décision publique est parfois informelle, déplacée vers des acteurs hybrides, ou même disputée entre autorités officielles, leaders communautaires ou forces de sécurité. Cela rend indispensable une analyse continue, sensible aux dynamiques locales, et centrée sur la compréhension de « qui peut décider réellement » à chaque étape du cycle électoral.

Ensuite, les risques sont plus élevés et la formulation des messages doit être calibrée. Dans les contextes fragiles, réclamer des réformes électORALES, demander plus de transparence ou interpeller une commission électORALE peut exposer les organisations à des représailles, à la surveillance ou à la stigmatisation. La sécurité – physique, digitale et réputationnelle – devient donc un paramètre structurant du plaidoyer. Dans certains cas, cela signifie privilégier les dialogues informels, les formats fermés ou les messages collectifs, afin de partager la responsabilité et réduire la visibilité individuelle. Gérer le risque devient une compétence stratégique au même titre que la maîtrise du contenu.

Le temps joue aussi un rôle particulier. Dans les contextes fragiles, les opportunités d'influencer les processus peuvent apparaître et disparaître rapidement. Les calendriers politiques changent, les nominations sont soudaines, les alliances se transforment, et les décisions clés peuvent être prises sans annonce préalable. Le plaidoyer doit donc être préparé en amont du cycle électoral, avec des messages ajustables, des recommandations prêtes à l'emploi et des objectifs de plaidoyer clairs pour guider l'action malgré l'incertitude. Cette capacité à rester prêt — avant, pendant et entre les cycles électoraux — constitue l'un des principaux facteurs de réussite.

Le travail en coalition prend une couleur particulière. Les organisations disposent souvent d'informations fragmentées, de niveaux d'accès variables et de priorités parfois divergentes. Pourtant, c'est précisément cette diversité qui permet de construire une lecture plus fine du contexte et de renforcer la légitimité des demandes. Dans un environnement où la confiance entre acteurs est parfois fragile, le plaidoyer électoral exige de consolider des espaces

internes de coordination, de développer des méthodes de partage sécurisé d'informations et d'instaurer des processus collectifs permettant d'aboutir à des messages communs. La cohérence devient un enjeu stratégique : une coalition mal alignée peut affaiblir la crédibilité du plaidoyer, tandis qu'une coalition soudée peut compenser la faiblesse individuelle de ses membres.

Enfin, le caractère multi-niveaux du plaidoyer électoral prend une importance accrue dans la fragilité. Quand l'espace national se rétrécit, les leviers régionaux ou internationaux deviennent essentiels. Les conventions, traités, engagements continentaux ou résolutions multilatérales offrent des points d'appui pour renforcer un message sans l'imposer frontalement dans un contexte local tendu. Mais cette ouverture doit être maniée avec prudence : un plaidoyer trop tourné vers l'extérieur peut être perçu comme une ingérence ou exposer les OSC à des risques. L'enjeu consiste donc à utiliser ces leviers externes comme appui, sans remplacer l'ancrage local qui donne sa légitimité au plaidoyer.



En somme, le plaidoyer électoral en contextes fragiles consiste à naviguer dans un environnement où les règles sont mouvantes, les risques élevés, les alliances incertaines et les marges d'action parfois étroites. Sa spécificité réside dans cette combinaison de vigilance constante et d'agilité stratégique. Il nécessite une posture proactive, une préparation continue et une capacité à faire évoluer les tactiques au rythme des événements. C'est un plaidoyer qui avance par petites touches, mais dont chaque avancée contribue à renforcer la confiance dans un processus électoral souvent contesté – et, par extension, dans la possibilité d'un changement pacifique et durable.

Note finale

Ce guide a été conçu avec le soutien d'une équipe pédagogique de quatre experts en gestion électoral, accompagnée par Cordaid et la Communauté de Pratique Just Future. Il fournit des repères et des outils pour le plaidoyer électoral, en s'appuyant à la fois sur les expériences concrètes des participants et sur les pratiques éprouvées de terrain.

Dans un domaine où les dynamiques sociopolitiques évoluent rapidement, le plaidoyer exige une lecture fine des rapports de force et une capacité d'adaptation constante. Ce guide reste donc un document vivant, conçu pour être utilisé, testé, ajusté et enrichi au fil des contextes. Il propose des orientations pratiques, mais laisse volontairement de l'espace pour que chaque organisation puisse l'adapter à sa réalité, à ses ressources et à sa stratégie propre.

Les contributions et retours d'expérience sont essentiels pour continuer à l'améliorer ce guide : toute personne souhaitant partager une pratique, proposer un ajustement ou témoigner d'un apprentissage peut écrire à Teodora Nguen, Experte Sécurité et Justice chez Cordaid, à tnu@cordaid.org



Just Future est ancré dans le leadership du Sud et la promotion de sociétés démocratiques et inclusives. Il renforce la capacité de ses partenaires à faire entendre leur voix, des réalités locales jusqu'aux espaces décisionnels nationaux, régionaux et internationaux.